

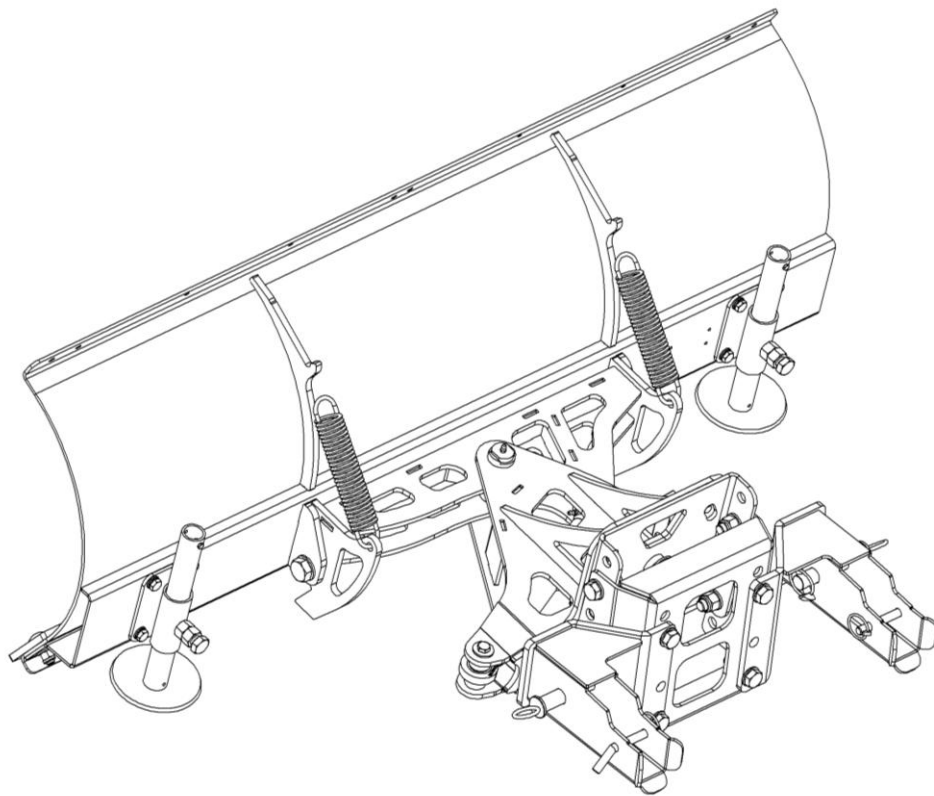


Manuel d'utilisation

Lame chasse-neige à clapet à ressort

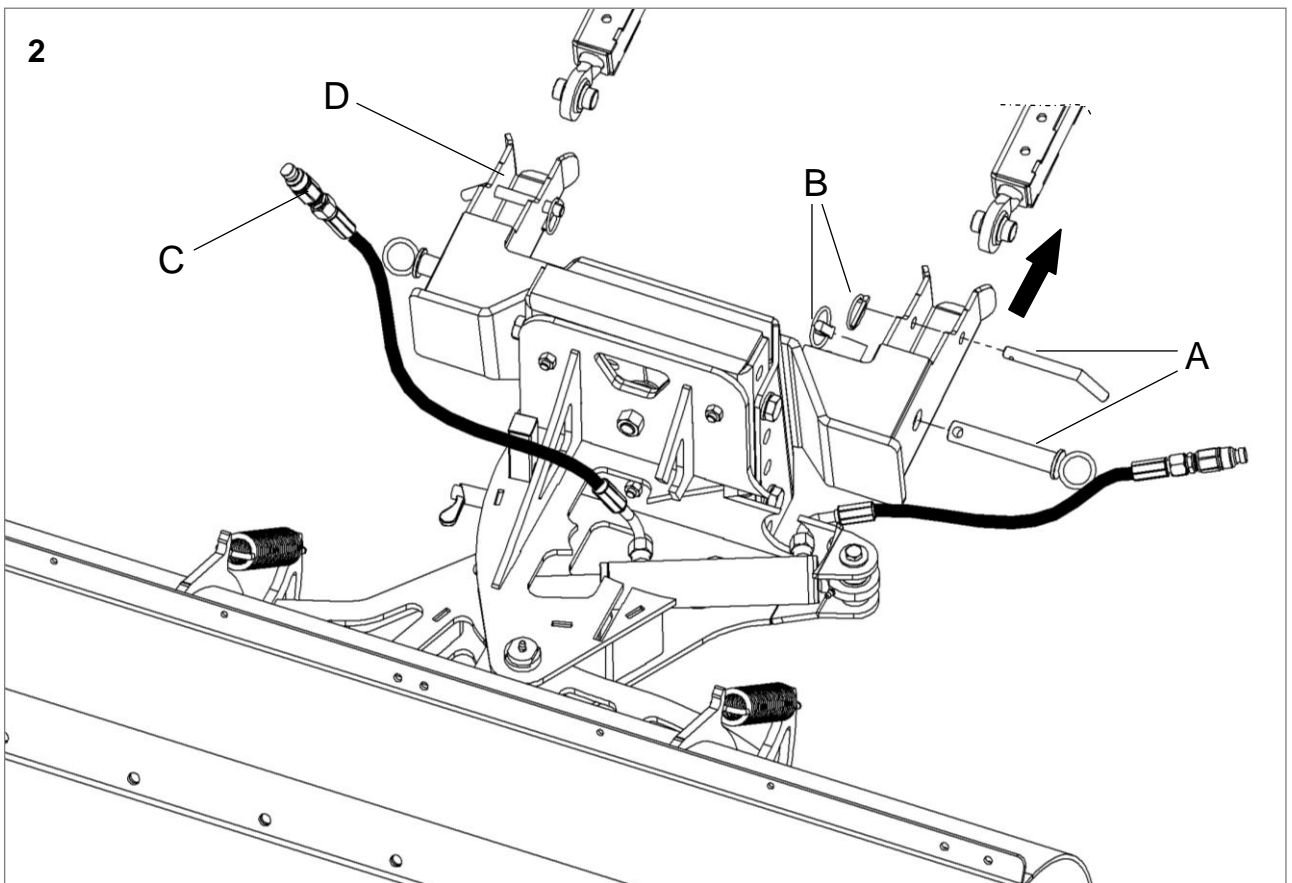
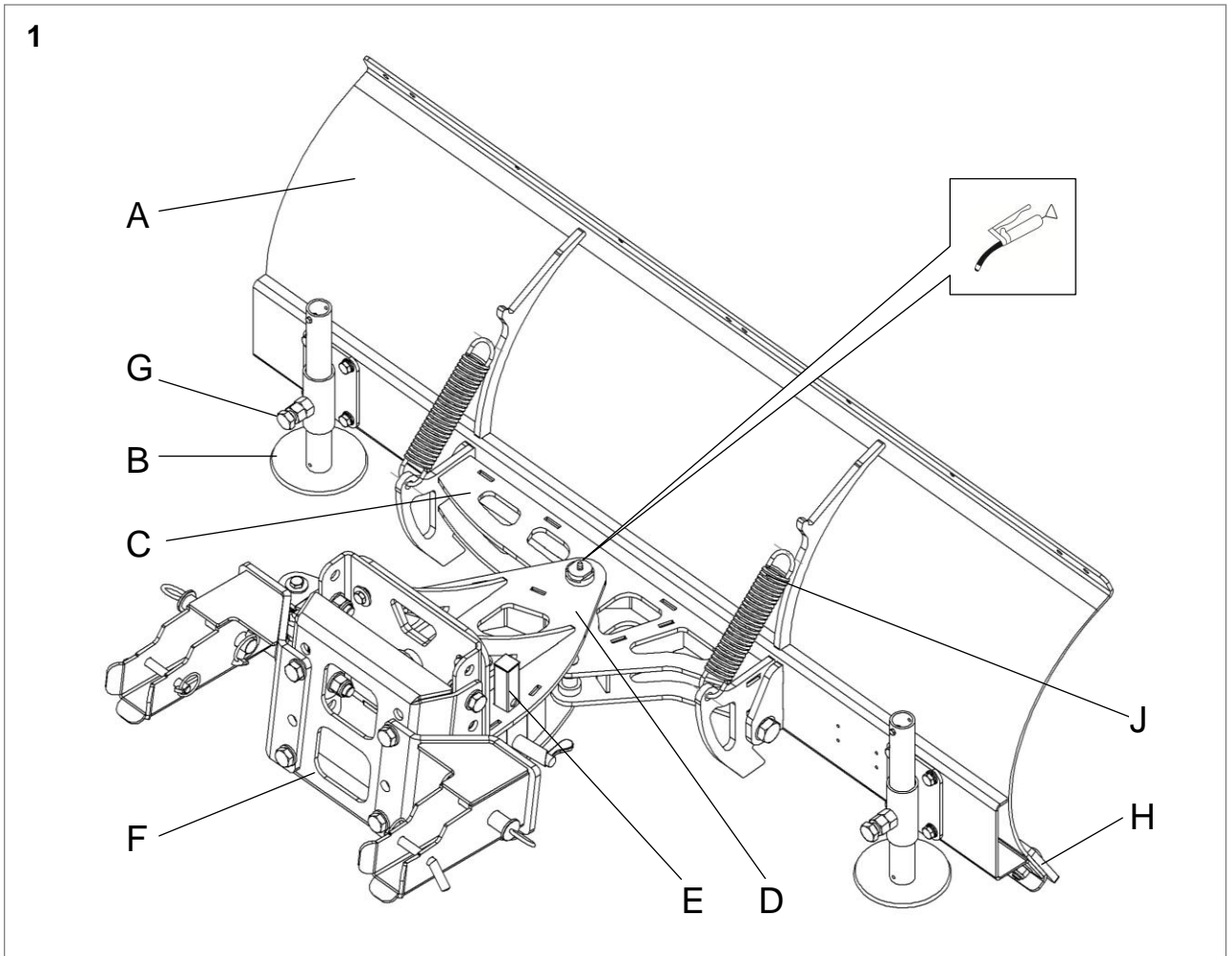
Appropriée pour **Husqvarna P520D et P525D**

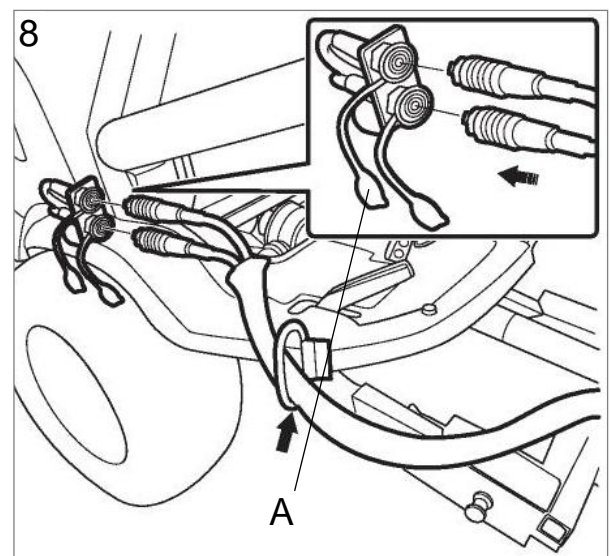
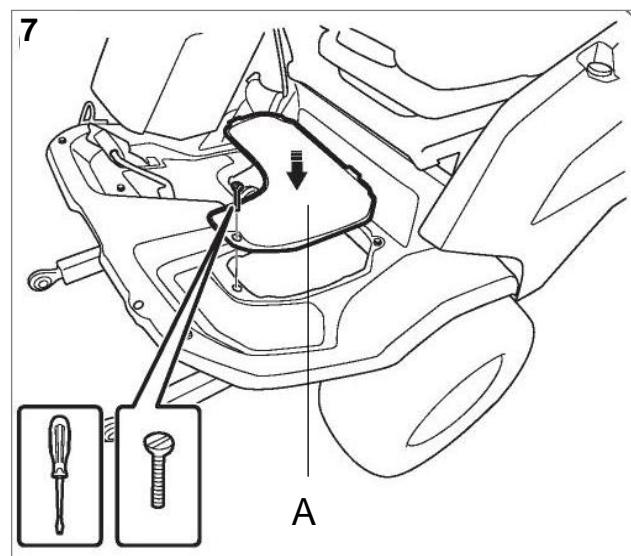
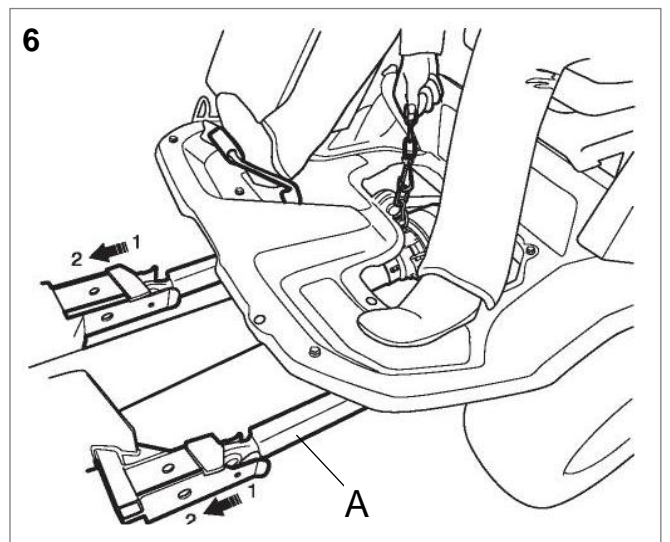
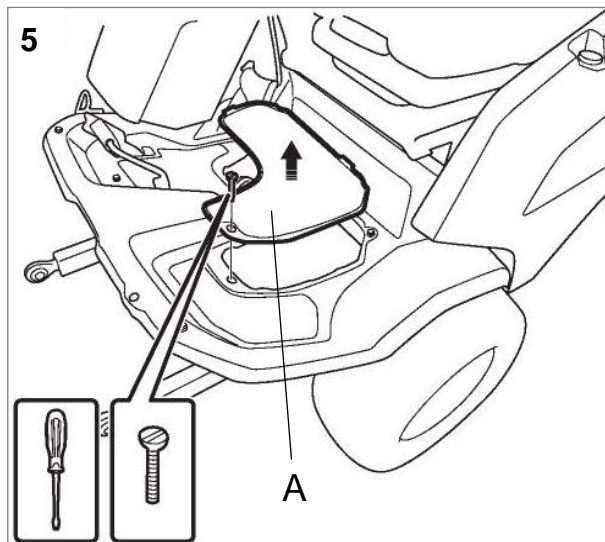
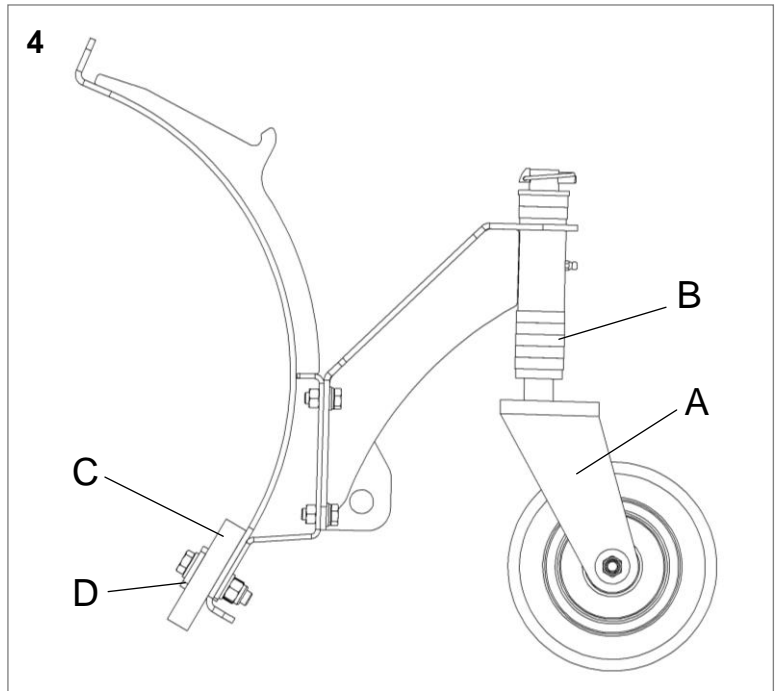
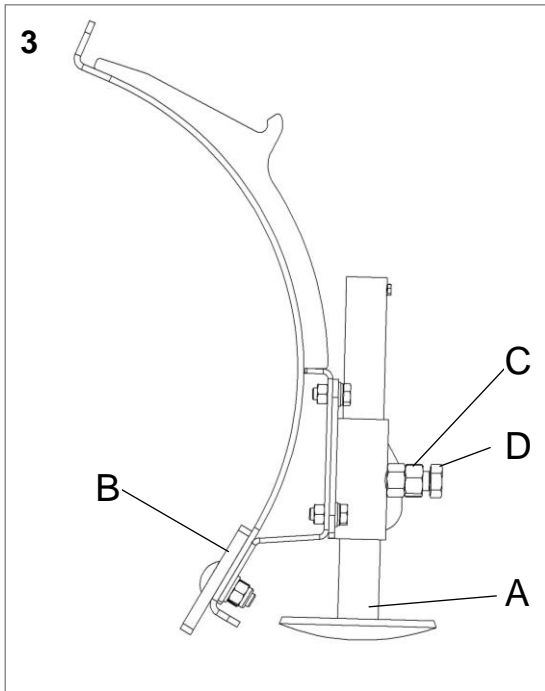
592 75 51-01

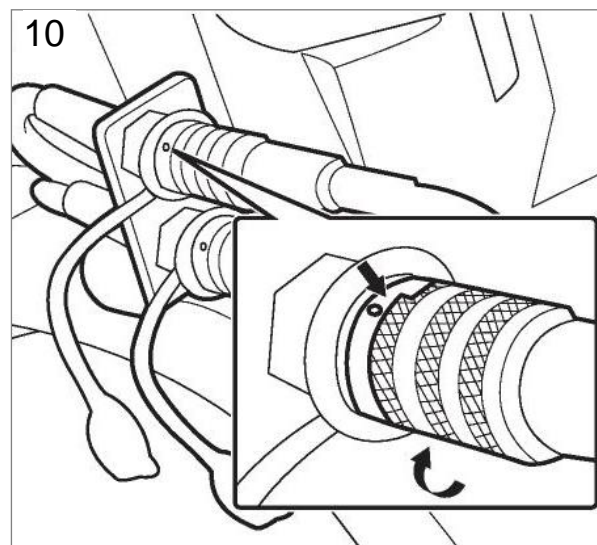
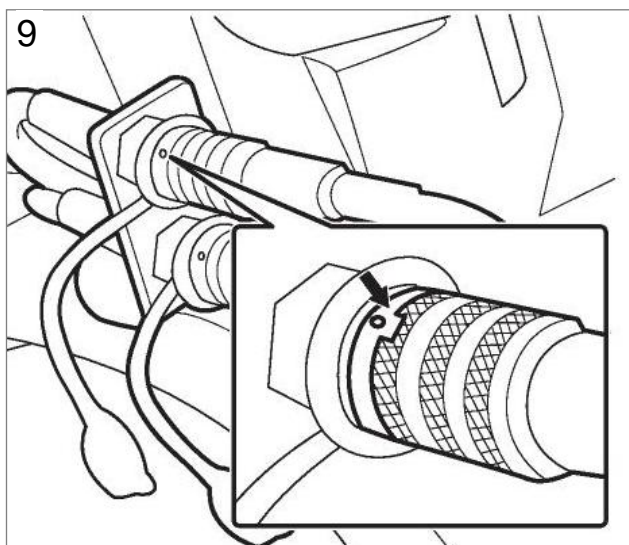


Index

1	À propos de ce manuel d'utilisation	4
1.1	AVANT LA MISE EN SERVICE	4
1.2	REMARQUES RELATIVES A CE MANUEL D'UTILISATION	4
2	Consignes de sécurité	5
2.1	GENERAL	5
2.2	UTILISATION CONFORME A LA DESTINATION	5
2.3	CONSIGNES DE SECURITE ET DE PREVENTION DES ACCIDENTS GENERALES	5
2.3.1	Règles de base	5
2.3.2	Zone de travail et de danger	6
2.3.3	Avant de commencer le travail	6
2.3.4	Durant l'exploitation	6
2.3.5	Quitter la machine	6
2.3.6	Attelage et désattelage d'appareils portés	7
2.3.7	Maintenancep-, travaux de nettoyage et de réparation	7
2.4	PICTOGRAMMES UTILISES	8
3	Mise au rebut	9
4	Garantie	9
5	Recommandations	9
5.1	LUBRIFIANTS	9
5.2	MAINTENANCE ET REPARATION	9
6	Montage	10
6.1	ATTELAGE MECANIQUE	10
6.2	RACCORDEMENT DES TUYAUX HYDRAULIQUES	10
7	Démontage	10
8	Commande	11
8.1	GARDE AU SOL :	11
9	Maintenance	11
9.1	GENERAL	11
9.2	MAINTENANCE QUOTIDIENNE	11
9.3	MAINTENANCE APRES 20 OU 100 HEURES DE SERVICE OU UN TEMPS D'IMMOBILISATION PLUS LONG	11
10	Caractéristiques techniques	12
11	Déclaration de conformité CE	13







1 À propos de ce manuel d'utilisation

La machine ou l'appareil porté relève du progrès technique. Toutes les informations, figures et indications techniques sont conformes au dernier état au moment de la publication. Le constructeur se réserve le droit de procéder à tout moment à des modifications dans le sens du progrès technique.

Aucune prétention ne peut de ce fait dériver des indications et figures de ce manuel.

1.1 Avant la mise en service



Étant donné que des sources de danger et d'accidents considérables peuvent émaner des appareils de travail automoteurs ainsi que d'appareils portés en cas d'utilisation non conforme, une instruction des personnes spécialisées et habilitées est absolument nécessaire avant la première mise en service de l'appareil de travail Kersten. L'idéal pour vous familiariser avec les fonctions de base et le maniement de l'appareil est de choisir un terrain libre et plan pour le premier déplacement.

- **Vous réduisez ainsi le risque d'accident envers vous-même et des tiers !**

Pour de plus amples renseignements et en cas de difficultés en tous genres, veuillez vous adresser au concessionnaire, à l'importateur ou directement au fabricant.

- **Lisez dans tous les cas les consignes de sécurité sur les pages suivantes !**
- **Obligatoirement lire le manuel d'utilisation avant la mise en service !**
- **Transmettez également toutes les instructions de sécurité aux autres utilisateurs !**

1.2 Remarques relatives à ce manuel d'utilisation

- Les énumérations sont identifiées par des accroches.

Exemple :

- Texte
- Texte

- Les instructions de manipulation sont signalisées dans l'ordre dans lequel elles doivent être effectuées.

Exemple :

1. Texte
2. Texte

Renvoi est fait dans ce manuel d'utilisation aux figures et leurs composants pour la visualisation dans différents chapitres. Les figures sont numérotées avec 1, 2, 3 etc. et les composants illustrés sont désignés par A, B, C etc.

Exemple :

Un renvoi au composant C dans la figure 2 (2:C) est indiqué.

2 Consignes de sécurité

Les consignes de sécurité contenues dans ce manuel ne peuvent pas couvrir toutes les possibilités. Il va de soi qu'un peu de bon sens et de prudence sont des facteurs qui ne sont pas intégrés dans une machine, mais qui doivent être fournis par la personne qui utilise et entretient la machine.

Afin de garder le risque d'accident le plus réduit possible, veuillez observer les sous-chapitres suivants.

2.1 Général



- Ce symbole désigne un AVERTISSEMENT. Un non respect des instructions peut entraîner de graves dommages corporels et /ou matériels.



- Avant de démarrer, ce manuel d'utilisation ainsi que les prescriptions de sécurité du manuel d'utilisation du véhicule porteur doivent être lus avec attention.

2.2 Utilisation conforme à la destination



- La lame chasse-neige est conçue pour une utilisation et des travaux respectivement courants de service hivernal et sert à déblayer la neige sur les routes, chemins et places.
- Toute utilisation allant au-delà vaut comme non conforme à la destination. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages en résultant, le risque incombe à l'utilisateur seul.
- Le respect des conditions d'exploitation, d'entretien et de maintenance prescrites par le fabricant fait également partie d'une utilisation conforme à la destination.
- La lame chasse-neige ne doit être utilisée, entretenue et réparée que par des personnes qui y sont familiarisées et qui ont été instruites concernant les dangers.
- Les prescriptions de prévention des accidents pertinentes ainsi que les autres règles de médecine du travail et de technique de sécurité reconnues doivent être respectées.
- Des modifications apportées de son propre chef à la machine entraînent une exclusion de responsabilité du fabricant pour les dommages en résultant.

2.3 Consignes de sécurité et de prévention des accidents générales

2.3.1 Règles de base



- Outre les consignes données dans ce manuel d'utilisation, observez les prescriptions de sécurité et de prévention des accidents valables de manière générale !
- L'appareil de travail ne doit pas être utilisé par des personnes de moins de 16 ans, même sous la surveillance d'un adulte ! Les enfants et les jeunes doivent être instruits afin de ne pas jouer avec l'appareil.
- Seul du personnel ou des personnes instruites doivent utiliser cette machine !
- Observer les dispositions respectives lors de l'utilisation de voies de circulation publiques !
- Lors de l'utilisation de l'appareil porté sur la voie publique, les dispositions du code de la route national doivent être respectées, par ex. réflecteur, éclairage.
- Les vêtements de l'utilisateur doivent être portés près du corps. Éviter tout vêtement ample et porter des chaussures solides ou bien des chaussures de sécurité.
- Travailler uniquement dans de bonnes conditions de visibilité et de lumière !
- Les panneaux indicateurs et de danger apposés renseignent sur une exploitation sans danger. Les respecter assure votre sécurité !
- Pour le transport sur des poids lourds ou remorques, ainsi qu'en dehors de la surface à traiter, éteindre l'appareil porté.

- Le comportement de déplacement, l'aptitude directionnelle et le cas échéant au freinage ainsi que le basculement sont influencés par les appareils et la charge accrochés. La vitesse de travail doit être adaptée aux conditions respectives.
- Les transformations effectuées de son propre chef mettent en danger la sécurité d'exploitation de la machine et sont interdites !
- Contrôler la sécurité de fonctionnement de la machine avant chaque mise en service !
- Ne jamais retirer ou modifier de dispositifs de sécurité !
- Ne jamais passer sous l'appareil non sécurisé pour une réparation ou un contrôle !

2.3.2 Zone de travail et de danger



- L'utilisateur est responsable face aux tiers dans la zone de travail !
- Contrôler la zone proche avant le démarrage. Veillez tout particulièrement aux enfants et aux animaux. Veiller à une visibilité suffisante !
- Avant de commencer le travail, les corps étrangers doivent être éliminés de la surface à traiter. Lors du travail, prêter attention à d'autres corps étrangers et les éliminer à temps.
- Lors de travaux sur voies et places publiques, ou à proximité immédiate, des panneaux indicateurs et de danger qui attirent l'attention de tierces personnes doivent être mis en place.

2.3.3 Avant de commencer le travail



- Avant de commencer le travail, familiarisez-vous avec tous les dispositifs et les éléments d'actionnement, ainsi qu'avec leur fonction et assurez-vous que tous les dispositifs de protection soient montés de manière conforme et en position de protection. Durant le travail, il est alors trop tard !
- Contrôler la sécurité de fonctionnement de la machine avant chaque mise en service !
- Ne jamais exploiter la machine avec des dispositifs de protection défectueux ou manquant.

2.3.4 Durant l'exploitation



- Ne jamais quitter le poste de commande durant le déplacement !
- Durant l'exploitation, ne procéder à aucun réglage de l'appareil porté. Risque d'accident !
- Le transport de personnes et d'objets est interdit !
- Si l'appareil porté venait à être saisi et bloqué par un corps étranger, la ligne de transmission auxiliaire doit être désactivée, le moteur coupé et la clé de contact retirée. L'appareil porté peut ensuite être libéré des corps étrangers avec un outil adapté ! Les travaux doivent être réalisés de manière prudente et vigilante, car les composants peuvent être éventuellement tendus entre eux et se relâcher de manière brusque.
- En cas de détériorations de l'appareil porté, éteindre immédiatement le moteur et remédier aux détériorations.

2.3.5 Quitter la machine

- Sécuriser la machine contre tout déplacement inopiné en la quittant, en utilisant des cales ou le cas échéant en actionnant le frein de stationnement.
- Sécuriser l'appareil contre une utilisation non autorisée !
- Ne jamais laisser l'appareil sans surveillance tant qu'il est encore utilisé !

2.3.6 Attelage et désattelage d'appareils portés



- Observez les instructions de manipulation et les prescriptions de sécurité correspondantes du véhicule porteur.
- Lors du remplacement d'appareils portés et de leurs pièces, utiliser un outil adapté et porter des gants.
- Lors du montage et du démontage, placer les dispositifs de protection nécessaires dans la position respective et veiller à une stabilité suffisante.
- Sécuriser le véhicule porteur et l'appareil porté contre le déplacement inopiné (frein de stationnement, cale).
- Lors de l'attelage d'appareils portés, il existe un risque de blessure (écrasements). Prudence est de mise.
- Atteler les appareils portés conformément aux prescriptions et les fixer aux endroits prescrits.

2.3.7 Maintenance-, travaux de nettoyage et de réparation



- Réaliser les travaux de nettoyage et de maintenance uniquement avec le moteur coupé !
- Si les dispositifs de protection et les outils de travail sont exposés à l'usure, ces derniers doivent être contrôlés régulièrement et remplacés si nécessaire.
- Remplacer les composants détériorés ou usés.
- Lors du remplacement de composants, utiliser un outil adapté et porter des gants de protection.
- Bien nettoyer le chasse-neige et le cadre de montage et éliminer le sel de déneigement.
- Utilisez exclusivement des pièces détachées d'origine du fabricant, car elles correspondent aux exigences techniques et minimisent ainsi le risque d'accident !
- Réaliser les travaux de nettoyage avec le nettoyeur haute pression de manière à ce que le jet d'eau ne soit pas dirigé directement sur le palier, les pièces rotatives, les graisseurs, bagues d'étanchéité d'arbres, moyeux etc. Suite à chaque nettoyage avec le nettoyeur haute pression, les points de graissage doivent être regraissés. En cas d'infraction, tout droit à garantie devient caduque !
- Contrôler la souplesse des pièces mobiles et regraisser si nécessaire !
- Suite aux travaux de maintenance et de nettoyage, remonter absolument les dispositifs de protection et les amener en position de protection !
- Pour éviter tout risque d'incendie, garder la machine propre !
- Contrôler régulièrement la bonne fixation des écrous et vis et les resserrer si nécessaire.
- Lors de travaux de maintenance, de nettoyage et de réparation sur l'appareil levé, toujours procéder à une sécurisation avec des éléments d'appui adaptés !



- Avant les travaux de réparation, s'assurer que le système hydraulique est hors pression, car les liquides sous pression risquent de pénétrer la peau et de causer des blessures graves ! Consulter immédiatement un médecin, risque d'infection !
- Les réparations doivent être exclusivement effectuées par des spécialistes.
- Contrôler régulièrement l'éventuelle présence de détériorations et de signes de vieillissement sur les tuyaux flexibles hydrauliques et les remplacer si nécessaire.
- Réaliser les travaux de soudage uniquement sur un chasse-neige démonté.
- Les travaux de réparation tels que le soudage, l'affûtage, le perçage etc. ne doivent pas être réalisés sur des pièces porteuses et autres pièces de technique de sécurité comme le cadre, les axes etc. !

2.4 Pictogrammes utilisés

Les pictogrammes suivants se trouvent sur l'appareil pour signaler à l'opérateur que l'utilisation et la maintenance de l'appareil doivent être réalisés avec prudence et attention.

Explication des pictogrammes utilisés :



avant la mise en service, lire et observer le manuel d'utilisation et les consignes de sécurité.



Ne jamais ouvrir ou retirer les dispositifs de protection lorsque le moteur tourne !



Observer les indications données dans le manuel technique.
Points de lubrification !



Ne toucher les éléments de machine que lorsqu'ils sont entièrement immobilisés.



Danger dû à des pièces projetées lorsque le moteur tourne. Respecter une distance de sécurité !

3 Mise au rebut

Les appareils doivent être mis au rebut conformément aux prescriptions en vigueur de la commune, de la ville ou du pays.

En fonction du matériel, alimentez les pièces aux déchets résiduels, aux déchets spéciaux ou au recyclage.

L'entreprise Kersten Arealmaschinen GmbH ne prend pas en charge la mise au rebut.

4 Garantie

Une notice de vente est jointe à l'appareil qui détermine entre autre le début de la période de garantie. Lors de l'achat de l'appareil, veuillez remplir entièrement la notice de vente et nous la renvoyer dans les 14 jours. Si des droits à garantie doivent être faits valoir, sans que nous ne disposions d'une notice de vente, aucune garantie ne sera alors accordée.

Toute demande de droit à garantie doit être soumise immédiatement, cependant au plus tard six semaines suite au sinistre en indiquant les informations d'achat, sans quoi la garantie ne pourra pas être traitée. Les réclamations doivent être confirmées par l'entreprise Kersten Arealmaschinen GmbH. Les pièces d'usure sont exclues de la garantie. Outre cela, la garantie devient caduque en cas de commande non conforme, lors de la réalisation de travaux de maintenance incorrects ou de l'absence de tout travail de maintenance, lors de l'utilisation d'équipements de production inadmissibles et lors de l'utilisation de pièces de rechange qui ne sont pas d'origine.

5 Recommandations

5.1 Lubrifiants

Pour le moteur et la transmission, utilisez les lubrifiants prescrits (voir sous « Caractéristiques technique »)

Pour les points de graissage « ouverts » ou graisseurs, nous recommandons d'utiliser de **l'huile lubrifiante bio ou de la graisse lubrifiante bio**. En utilisant des lubrifiants bio, vous agissez de manière écologique correcte, protégez l'environnement et favorisez le maintien de la santé des hommes, animaux et plantes.

5.2 Maintenance et réparation

Votre distributeur dispose de mécaniciens formés, qui réalisent une maintenance et réparation conformes. Vous ne devez effectuer des travaux de maintenance et de réparations plus importants vous-mêmes que si vous disposez des outils et des connaissances correspondantes des machines et moteurs à combustion.

6 Montage

6.1 Attelage mécanique

- Observez les informations du manuel d'utilisation du véhicule porteur !
- Lors de l'attelage, il y a un risque de blessure par ex. par écrasement. Prudence est de mise !
- Procédez comme suit pour l'accouplement de l'appareil porté :
 1. Retirez la goupille à ressort (2:B) et le boulon de verrouillage (2:A) de la poche de retenue (2:D).
 2. Abaissez les tiges de levage et approchez lentement et tout droit l'appareil porté avec le véhicule porteur.
 3. Ouvrez le hublot au sol (5:A) et observez la rentrée des tiges de levage (6:A) dans les poches de retenue.
 4. Si les alésages de fixation se trouvent en face, enficher à nouveau les boulons de verrouillage et bloquer avec les goupilles à ressort.
 5. Lever l'appareil porté et amener le pied support (1:E) dans la position de fin de course supérieure.
 6. Refermer le hublot au sol (7:A).

6.2 Raccordement des tuyaux hydrauliques



- Avant le raccordement des tuyaux hydrauliques, assurez-vous que le système hydraulique du véhicule porteur ne soit pas sous pression.
- Assurez-vous avant le raccordement que tous les raccords soient propres. Les souillures de l'huile hydraulique causent des dommages graves au système hydraulique.
- Coupez le moteur !
- Déplacer les éléments de commande hydrauliques en avant et en arrière pour relâcher une éventuelle surpression.
- Retirer les caches de protection (8:A) des accouplements et établir le raccord hydraulique comme illustré sur les figures 8-10.

7 Démontage

- Observez les informations du manuel d'utilisation du véhicule porteur !
- Lors du désattelage, il existe un risque de blessure par ex. par écrasements. Prudence est de mise !
- Procédez comme suit pour le désattelage de l'appareil porté :



1. Lever l'appareil porté et amener le pied support (1:E) dans la position de fin de course inférieure.
2. Descendre l'appareil porté et stopper le moteur !
3. Relâcher une éventuelle surpression dans le système hydraulique en déplaçant tous les éléments de commande hydrauliques en avant et en arrière.
4. Retirer les tuyaux hydrauliques comme illustré dans l'ordre inverse sur les figures 8-10 et placer les caches de protection (8:A) sur les couplages.
5. Retirer la goupille à ressort (2:B), sortir le boulon de verrouillage (2:A) et faire lentement marche arrière.

8 Commande

8.1 Garde au sol :

En fonction de l'équipement, le chasse-neige dispose de deux patins aiguisés (3:A) ou de deux roues (5:A) qui permettent de régler la hauteur de travail.

Les patins aiguisés peuvent être fixés sans palier en hauteur grâce à la vis de blocage (3:D).

Suite au réglage, bloquer la vis de réglage avec le contre-écrou (3:C).

Les roues peuvent être réglées en hauteur par étapes de 10 mm en inversant les disques plastique (4:B).

La hauteur peut être réglée de la même manière à droite et à gauche.

Régler la hauteur de manière à ce que les patins aiguisés ou les roues se trouvent à la même hauteur que la bande d'usure Robalon (4:C) ou la lame d'usure acier (3:B).

Ne jamais utiliser le chasse-neige sans bande d'usure Robalon-S ou sans lame d'usure acier.

Ne jamais régler les patins aiguisés ou roues plus haut que le bord inférieur du chasse-neige.

Régler ou remplacer à temps une bande d'usure S Robalon usée ou une lame d'usure acier usée !

9 Maintenance

9.1 Général

- Le chasse-neige doit être soumis à une maintenance régulière.
- En cas de non respect, des blessures de personnes ou des détériorations sur la machine peuvent survenir. Contrôlez toutes les pièces relevant de la sécurité avant chaque intervention.
- Les prescriptions de sécurité listées sous 3.3.7 doivent être respectées.
- Effectuer les travaux de réparation, de maintenance et de nettoyage ainsi que l'élimination de dysfonctionnements uniquement avec le moteur coupé. Retirer la clé de contact ou le connecteur de bougie ! Une fois ces travaux réalisés, remettre tous les dispositifs de sécurité en place !
- Contrôlez tous les raccords vissés et boulonnés après les 5 premières heures de service.

9.2 Maintenance quotidienne

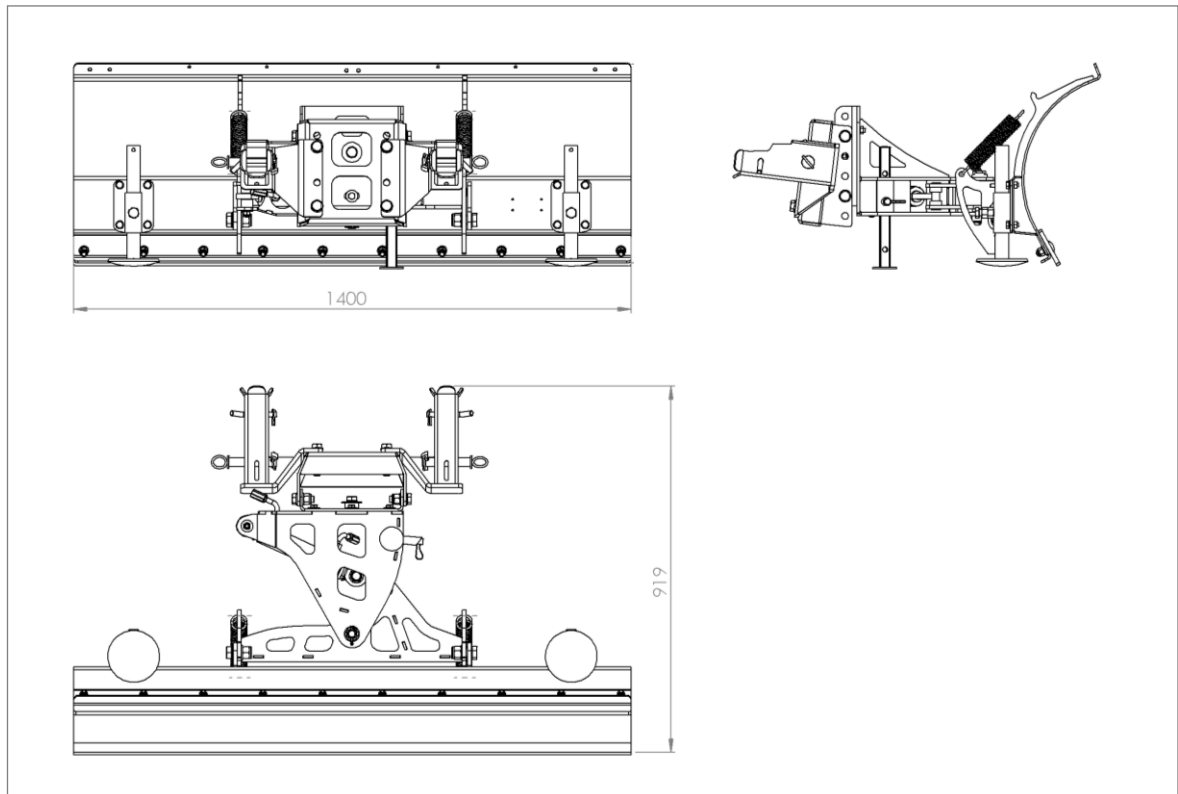
- Nettoyez l'appareil avant chaque utilisation.
- Frottez le chasse-neige avec de l'huile pour éviter toute formation de rouille, lorsqu'elle n'est pas utilisée pendant longtemps. Cela permet également à la neige de mieux glisser du chasse-neige lors de l'utilisation suivante.
- Contrôler l'étanchéité du raccord et des conduites hydrauliques.

9.3 Maintenance après 20 ou 100 heures de service ou un temps d'immobilisation plus long

- Les pièces mobiles de l'appareil doivent être graissées ou huilées à intervalles réguliers ainsi qu'à chaque début et fin de saison.
- Lubrifier régulièrement le graisseur de l'axe de pivotement (fig.1) avec de la graisse.

10 Caractéristiques techniques

- Largeur de travail : 140 cm
- Hauteur de lame : 60 cm,
- Bande d'usure Robalon + roues réglables en hauteur
- Bande d'usure acier + patins aiguisés réglables en hauteur
- Dispositif de pivotement hydraulique



11 CE Déclaration de conformité

EG – Konformitätserklärung

EC Declaration of Conformity

EG conformiteitsverklaring

(D)	(F)	(UK)	(NL)
Wir	Nous	We	Wij
Kersten Arealmaschinen GmbH Empeler Straße 95, D- 46459 Rees			
erklären, dass das Produkt	déclarons que le produit	herewith declare that the product	verklaren dat het produkt
Schneeschild	chasse-neige	snow blade	sneeuwschuif
592 75 51-01			
mit allen einschlägigen Bestimmungen der EG-Maschinenrichtlinie 2006/42/EG in Übereinstimmung ist.	satisfait à l'ensemble de la directive machines 2006/42/CE.	fulfies all relevant provisions of Directive 2006/42/EC.	voldoet aan alle toepasselijke bepalingen van EG-Machinerichtlijn 2006/42/EG.
Die Maschine ist auch in Übereinstimmung mit allen einschlägigen Bestimmungen der folgenden EG-Richtlinien:	Cette machine satisfait également à toutes les dispositions pertinentes des directives CE suivantes:	The machinery is also in compliance with all relevant provisions of the following EC directives:	De machine is ook in overeenstemming met alle toepasselijke bepalingen van de volgende EG- richtlijnen:
Weiterhin wurden folgende Normen angewendet:	En outre, les normes et spécifications techniques suivantes ont été utilisées:	The following harmonised standards apply:	Volgende geharmoniseerde normen warden gehanteerd:
EN ISO12100:2010			
Herr	Monsieur	Mr.	De heer
Dipl. Ing. (FH) Robert Bosch Empeler Straße 95, D- 46459 Rees			
ist bevollmächtigt die technischen Unterlagen zusammenzustellen.	est autorisé à constituer la documentation Technique conformément à l'annexe VII A.	is authorised to compile the technical file according to Annex VII A.	is gemachtigd het technische dossier samen te stellen.
Rees, 03.11.2016 			
Geschäftsführer	Directeur	Managing Director	Bedrijfsleider